

## Opération de restructuration foncière sur le secteur Bonnevaux-Chambaran

**Territoire concerné :** Massif de la Bièvre (12 communes)

**Type(s) de problème(s) traité(s) :**

- |  |   |
|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Regroupement foncier de petites propriétés | <input type="checkbox"/> Mise à jour du cadastre      |
| <input type="checkbox"/> Biens vacants et sans maître                          | <input type="checkbox"/> Biens non délimités          |
| <input type="checkbox"/> Communalisation de forêts sectionales                 | <input type="checkbox"/> Diagnostic foncier forestier |
|  | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) :           |

**Pilote :** Département de l'Isère

Période de réalisation : 2005-2008

Autres acteurs : Safer, Association Bonnevaux Chambaran, CRPF, Chambre d'agriculture

### Description synthétique de l'action

Le massif de la Bièvre (secteur Bonnevaux – Chambaran) possède une filière locale bien implantée et dynamique avec une dizaine de scieries spécialisées dans les piquets et le bois de chauffage.

**Cependant, ce massif forestier a un morcellement très important avec une moyenne de 0,27 ha par parcelle et 0,61 ha par propriétaire.**

Afin d'améliorer la gestion forestière et faire des économies d'échelle (rentabilité) sur les bois exploités sur ce massif, les 4 acteurs cités ci-dessus ont décidé de lancer une opération de restructuration foncière forestière volontaire.

### Retour d'expérience

**Ce qui a bien fonctionné :**

Un nombre d'opération d'achat-cession important

Une dynamique de réappropriation forestière par les propriétaires relancée sur ce massif, qui a débouché à terme avec la création de l'ASLGF Bas-Dauphiné...

**Difficultés rencontrées :**

Un parcellaire après regroupement encore largement insuffisant car en moyenne de 1,01 ha

(à noter : la DRAF avait calculé dans les années 2000 que la surface à partir de laquelle la gestion devient intéressante économiquement commence à partir de 4 ha)

Nécessité de travailler avec les notaires en amont.

**Résultats chiffrés de l'action :**

179 opérations d'achat-cession réalisées, soit 385 parcelles pour un total de 110 ha.

Sur un échantillon de 20% : surface moyenne de 0,68 ha avant achat, puis de 1,01 ha après achat, donc un apport parcellaire de 0,46 ha après opération.

**Coût de l'action (€ ou nombre de jours) :**

227 000 € de dépenses d'animation sur 3 ans

+ Frais d'actes notariés à hauteur de 100% avec un plafond à 500 €

*Une page maximum SVP*